L'Hon. Siz E. P. TACHÉ—Je crois ce chiffre exact.

L'Hon. M. MOORE-Le Canada n'était représenté que par douze délégués : il est vrai que l'hon. commissaire des terres de la couronne nous a dit que cette disproportion ne signifiait rien puisque l'on avait voté non par individus mais par provinces, mais je ne vois réellement pas en quoi certains intérêts du Canada y ont gagné. En effet, en votant par provinces, la petite Ile du Prince Edouard et Terreneuve exerçaient alors un droit egal à celui du Canada. C'est pourquoi, eu égard à la position du Canada, à ses ressources et à la contribution qu'il fournira au trésor public, il me paraît évident que le Canada n'a pas été représenté à cette convention d'une manière équitable. Mon intention n'est pas de supposer un moment que les délégués canadiens ont négligé aucun de leurs devoirs; mais supposons qu'il se soit présenté la nécessité de certains arrangements à prendre avec les provinces maritimes, n'est-il pas clair que s'ils eussent été plus favorables à celles-ci qu'au Canada, le vote eût fait pencher la balance en faveur des premières? Il est un autre point sur lequel, hons. messieurs, je désire appeler votre attontion, c'est celui de l'accroissement des dépenses sous la nouvelle constitution. Je crois que l'adoption du projet augmentera nécessairement le fardeau des taxes, et que pour soutenir les gouvernements locaux on sera obligé de recourir aux taxes directes. Il me paraît impossible que l'entretien d'un gouvernement fédéral et de tant de gouvernements locaux n'entraîne par un accroissement considérable de dépenses. Cépendant, la considération à laquelle j'attache le plus d'importance, est celle de la fausse position qui sera faite au Bas-Canada. La population d'origne saxonne de cette partie de la province, formant tout près du quart de la population totale, se trouve par suite du projet placée dans le gouvernement local sous la dépendance complète de l'autre partie de la population. On voudra bien remarquer que e suis loin de croire que ces derniers agiront injustement à l'égard des premiers, mais il n'en est pas moins vrai que ceux-ci auront à subir les désavantages d'une telle situation. Les Canadiens-Français occuperont dans le gouvernement fédéral une position aussi fausse que les anglais du Bas-Canada dans la législature locale. L'hon, monsieur qui a porte si éloquemment la parole hier soir (mercredi)—l'hon. député de Peel—a dit l

qu'il préférait le projet tel qu'il était à aucun changement qu'on pourrait y apporter, et les ministres ont déclaré qu'ils n'accepteraient aucun amendement ou modification quelconque aux résolutions déposées devant la chambre: mais il me semble que quand même l'une des cinq législatures appelées à se prononcer sur ces résolutions proposeraient quelques modifications et les adopterait avant de voter le projet, il ne s'ensuivrait pas que la mesure se trouverait pas là même toute mise de côté. Ce ne serait rien autre chose que l'expression de l'opinion des représentants du peuple sur des détails de la mesure, et les modifications proposées seraient envoyées au gouvernement impérial pour le guider dans la rédaction de l'acte d'union. Est-ce qu'une telle conduite, au lieu d'empêcher l'exécution du projet, n'apprendrait pas au parlement de la métropole à mieux connaître les sentiments du peuple? C'est pourquoi je suis d'avis qu'aucun changement que cette législature ou aucune autre pourrait pro poser aux résolutions serait regardé par les autorités impériales comme des modifications auxquelles elles ne manqueraient de donnér toute l'attention requise dans la discussion de cette importante mesure. Admettant, comme je le fais, que les délégués du Canada étaient des hommes éminents; qu'ils étaient animés de sentiments patriotiques, et du désir de no rien faire qui pût nuire aux meilleurs intérêts du pays, je ne puis néanmoins croire à leur infaillibi-Ils peavent s'être trompés et avoir omis certaines choses qu'àprès six mois ils ne manqueraient pas peut être d'incorporer dans leurs résolutions, en cas d'une nouvelle conférence, et par là de les rendre beaucoup plus acceptables. Mon hon, ami de Peel a ajouté de plus que, tout en approuvant la plupart des résolutions, il aurait désiré y voir faire certains changements, mais qu'attendu que ces changements devaient faire cohouer tout le projet il le préférait encore tel qu'il était. Je diffère de vues avec cet hon, monsieur et ne puis approuver la pesition prise par les hons. messieurs qui représentent le gouvernement dans cette chambre. Je crois qu'ils ont commis une erreur et fait insulte au pays et à la chambre en supposant que du moment où un certain nombre se sont réunis et ont délibéré pendant quinne ou dix-huit jours, il n'y a eu plus rien à dire ni à ajouter à ce qu'ils ont fait et décidé. Je suis l'un de ceux qui, étant convaincu du resultat heure ux pour le Canada d'une union